

VOTRE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Les travaux

1 • **DEMANDE DE RACCORDEMENT**
(disponible sur geredis.fr)



POSTE DE LIVRAISON HTA

2 • **RÉCEPTION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE**

VOUS ÊTES
ICI 

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE ÉTAPE PAR ÉTAPE

3 • **VALIDATION DE LA PROPOSITION**

- **Datez et signez** le devis, les conditions particulières et le plan
- **Réglez l'acompte**
- **Transmettez les documents** nécessaires à l'approbation du poste HTA à GÉRÉDIS

4 • **RÉALISATION DES TRAVAUX**

- **Faites la tranchée** technique en domaine privé avec la pose de fourreaux géoréférencés (selon schéma au verso)
- **Installez le poste** HTA en conformité avec les règles en vigueur
- **Informez GÉRÉDIS** que les travaux de votre responsabilité sont terminés

5 • **MISE SOUS TENSION**

- **Réglez le solde** des travaux à GÉRÉDIS
- **Transmettez le certificat** de conformité HTA (référence SC 114) et le rapport DRE 151 (Consuel du poste) à GÉRÉDIS
- **Préparez la programmation** des travaux de mise sous tension

6 • **MISE EN SERVICE**

- **Transmettez le Consuel** de l'installation (attestation de conformité établie au titre des articles D342-18 et suivants du code de l'énergie revêtue du Visa du Consuel) à GÉRÉDIS
- **Prenez contact** avec un fournisseur d'énergie de votre choix
- **Mettez à disposition** une ligne de télécommunication pour permettre la relève

VOTRE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Les travaux

QUI FAIT QUOI ?

GÉRÉDIS est maître d'ouvrage des travaux de raccordement. Il confie les travaux à des entreprises prestataires qualifiées.

GÉRÉDIS ET SES ENTREPRISES

- **Réalisent les travaux** (tranchées et déroulage du câble) en domaine public.
- **Réalisent le déroulage** du câble HTA en domaine privé dans la tranchée remise par vos soins.

GÉRÉDIS

- **Approuve le poste HTA** et ses composants.
- **Contrôle la conformité** du poste (continuité des circuits de terre), des réglages de protection et de la chaîne de comptage.

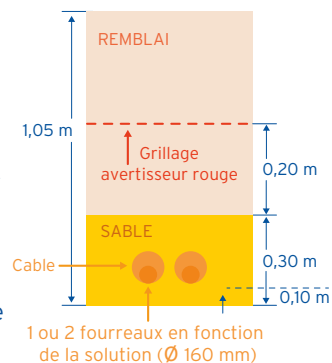
L'ÉLECTRICIEN

- **Constitue le dossier technique** du poste HTA (détails dans l'encadré) et l'envoi à GÉRÉDIS pour approbation technique. **Attention à ne pas commander votre poste HTA sans avoir l'accord préalable de GÉRÉDIS.**
- **Réalise votre installation électrique** et s'assure de sa conformité aux réglementations en vigueur notamment NF C 13-100. À ce titre, il doit vous délivrer une attestation de conformité visée par le Consuel, indispensable pour la mise en service du poste HTA.

Le dossier technique à fournir à GÉRÉDIS pour approbation du poste HTA doit comprendre :

- **La localisation du poste HTA** (sur un plan de masse), avec la position par rapport aux voies attenantes et l'indication des voies d'accès et des passages des canalisations d'alimentation.
- **Le schéma des connexions** du poste et des circuits de terre.
- **Le plan du local** abritant le poste, avec indication de l'emplacement du matériel électrique, y compris celui du tableau de comptage.
- **La nomenclature** des matériels et leurs caractéristiques.
- **Le schéma unifilaire** de l'installation (avec les données des TC, TT).
- **Les coordonnées de l'électricien** installateur du poste HTA.

COUPE DE LA TRANCHEE
pour la liaison électrique HTA entre la limite de propriété et le poste HTA/BT.



D-R3-SU-106-1-B - SASU au capital de 35 550 000 € - RCS Niort 503 639 643 ZIMAGES

CONTACTS UTILES

Liste des fournisseurs d'énergie :
www.energie-info.fr

Commission de Régulation
de l'Énergie : www.cre.fr

Consuel : www.consuel.com

GÉRÉDIS :

17 rue des Herbillaux - 79028 NIORT Cedex
05 49 08 54 12 - www.geredis.fr



HTA

Gestionnaire du réseau de distribution d'électricité du SIEDS, GÉRÉDIS réalise les raccordements, le dépannage, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. GÉRÉDIS a pour mission d'assurer de manière objective, transparente et non discriminatoire l'accès au réseau et de garantir la qualité de votre alimentation en électricité quel que soit votre fournisseur d'énergie.

GÉRÉDIS
Deux-Sèvres

